

Département du Nord

INSPECTION PRIMAIRE
du Quesnoy

MONOGRAPHIE COMMUNALE

de Tonnereuil

1900

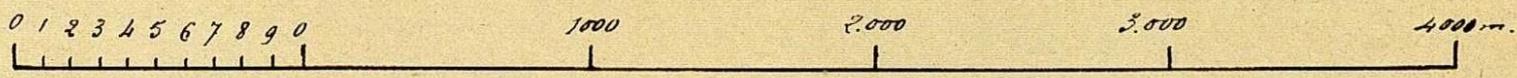
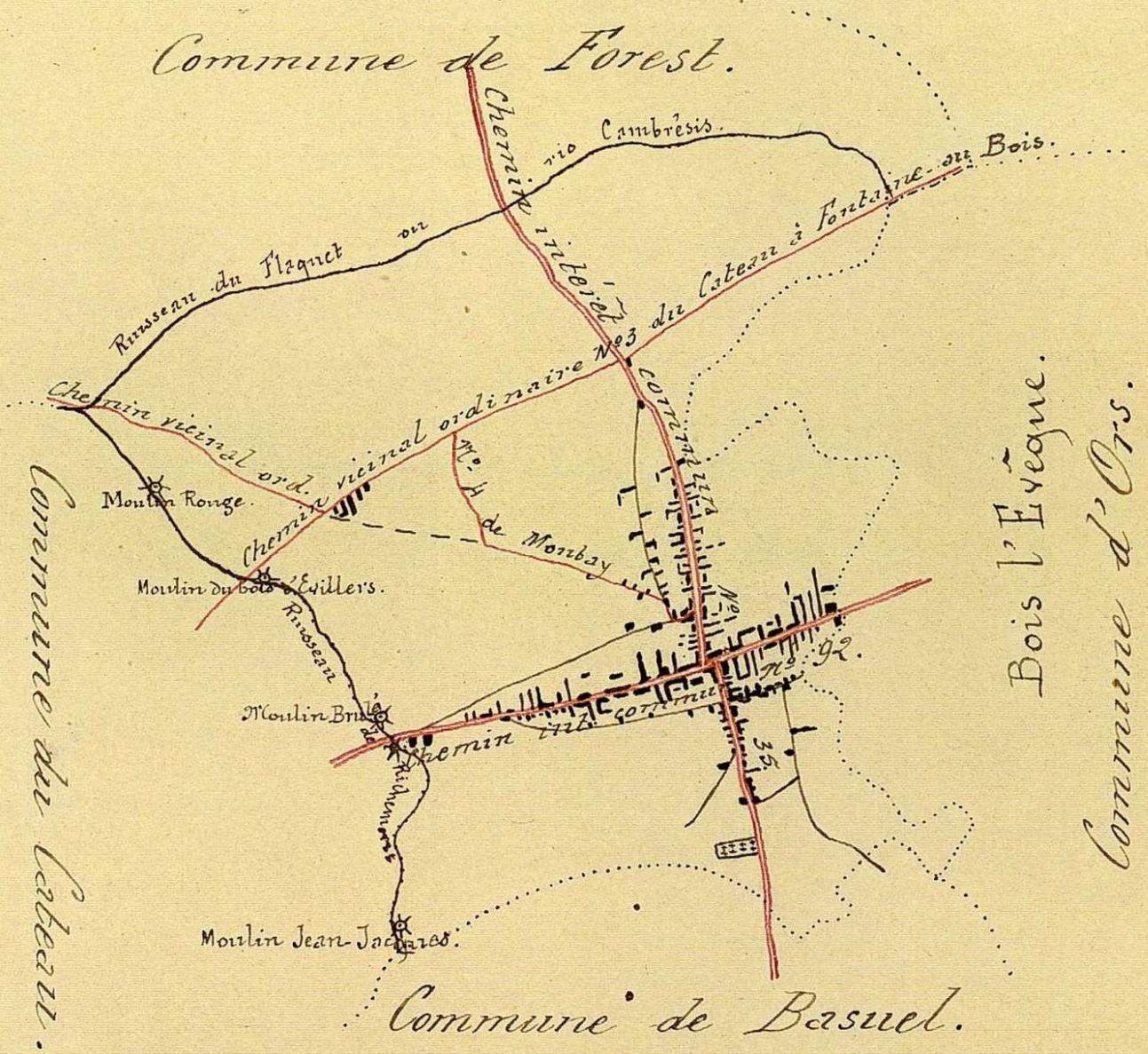
LE POMMEREUIL

Canton du Gateau.

Arrondissement de Cambrai

NORD

PLAN DU POMMEREUIL.



Echelle de 0m,025 pour 1.000 mètres.

1° Géographie physique



Situation de la Commune.

La Commune du Pommereuil¹ est située par 50° 7' de latitude N. et 1° 16' de longitude orientale.²

Son altitude moyenne est de 125 mètres.



Superficie territoriale.

Sa surface territoriale est restreinte : 644 Hectares, 67 ares, se décomposant comme suit :

<i>Terres labourables</i>	<i>418Ha 26a 39</i>
<i>Jardins</i>	<i>7. 80. 20</i>
<i>Prés</i>	<i>22. 12. 72</i>
<i>Pâtures</i>	<i>71. 97. 19</i>
<i>Houblonnières</i>	<i>91. 45. «</i>
<i>Pépinières</i>	<i>15. 72</i>
<i>Bois</i>	<i>42. 39</i>
<i>Eau</i>	<i>35. 48</i>
<i>Sols de maisons, bâtiments et cours</i>	<i>15. 19. 45</i>
<i>Chemins. – Place. – Rivière. – Ruisseau. – Sols d'église, cimetière, presbytère, écoles, mairie, abreuvoir, chapelle</i>	<i>16. 92. 45</i>



Écarts.

1° La Commune a un hameau « Le Corbeau » situé à 1.800 mètres du centre du Village. Il comprend 6 maisons dont une ferme très importante et deux moulins à farine : le Moulin rouge appartenant à M. Paradis Auguste qui l'occupe et le moulin du bois d'Evillers à M. Belot, mais actuellement inoccupé.

La ferme du bois d'Evillers est la plus importante du Pommereuil. Elle est louée à M. Gérard Abdon.

2° Le Moulin Brûlé, non habité, sur la route du Cateau, était autrefois une taillanderie.*

3° Le Moulin Jean-Jacques, fort important, est vers Bazuel. Ses communications avec le Pommereuil sont très difficiles. Il est la propriété de M. Carpentier Edouard qui l'occupe.

4° On peut encore citer, comme écart, la Maison de Planche, estaminet en bois situé dans l'angle formé par le chemin d'intérêt commun N°35 avec le chemin vicinal ordinaire N°3.

¹ L'ensemble des monographies du Catésis désigne le plus souvent ce village de cette façon : Le Pommereuil, contrairement à l'usage administratif actuel qui ignore l'article (Pommereuil). Marcel Carpentier indique : « il ne fait aucun doute que la particule « Le » doit précéder le nom, en raison de l'origine du village qui est un lieu-dit. » *Survolo du Pays des Coucoucs Ou l'histoire de... Le Pommereuil*, Marcel Carpentier, 2000. (ndt)

² Par rapport au méridien* de Paris, alors encore en vigueur en France. (ndt)

Lieux-dits.

Les lieux-dits du terroir sont : l'Épine, le Camp S^t Martin, les 10 Bodchon, la haute Cornée, la Chaudière, le Pâti, la Cressonnière, la longue Haie, le muid Hubert, les 18, la haute Borne, le jardin Georges, les 11, les ouiches, le bois de Villers, Urtevent, le chemin de Forest, les 21, la Seigneurie, le Flaquet, le sentier du Lavoir, l'Erculée.



Relief du sol.

Le sol de la commune est accidenté. Tout le territoire se trouve situé sur une des collines de Belgique qui longent la Sambre sur sa rive gauche.

Le faite de cette colline est à 144m, 695, rue du Donjon ; le pied est à 104m 124, sur la route du Cateau, à 105m, 870 au Moulin rouge et à 112m, 244 au Moulin Jean-Jacques.



Géologie.

Les roches qui affleurent ou que l'on trouve à une profondeur variable à Pommereuil¹ appartiennent au terrain secondaire, étage du crétacé.

Ce sont des marnes calcaires, appelées marlettes qui mélangées avec le charbon maigre fin forment une pâte ici appelée « mouillé. »

Pour creuser le puits de l'école des garçons on a retiré les terres suivantes :

Terre végétale : 1 mètre, 10.

Argile plastique : 3 mètres, 60.

Marlette : 1 mètre, 10.

Craie : 15 mètres.

Profondeur totale : 20 mètres, 80

Hydrographie.

De Basuel² vient le Ruisseau de Richemont, ainsi appelé d'un moulin important de ce nom situé à Montay.

Il sépare notre commune, à l'Ouest de celle du Cateau et y actionne 4 moulins : le moulin Jean-Jacques – le moulin Brûlé – le moulin du bois d'Evillers – le moulin Rouge.

Au nord, le territoire de Forest est limité de notre côté par le ruisseau du Flaquet qui sort d'un étang du bois l'Evêque ; mais il n'est que temporaire : l'été, il est presque toujours à sec, mais à la saison des pluies et des neiges, il est tout plein, drainant fortement les terres argileuses qu'il traverse.

Les 17 hectares de marais que nous trouvons mentionnés dans une pièce de 1804 sont complètement disparus au grand avantage de la santé publique.



¹ L'auteur de cette monographie, à l'inverse de la plupart de ses confrères, ne semble pas fixé sur l'emploi ou non de l'article. La couverture de l'ouvrage indique « Monographie de Pommereuil », la page de garde, « Le Pommereuil », le plan réalisé par l'auteur et la 1^{ère} phrase de ce texte emploient l'article contracté du (Plan du Pommereuil, Commune du Pommereuil), impliquant l'existence de l'article le. Et voici qu'ici, il est question d'une profondeur variable à (et non au) Pommereuil ! Cette inconstance se rencontrera encore. (ndt)

² Dans cette monographie, Basuel s'écrit tantôt avec un s, tantôt avec un z. Sur la manière correcte de l'écrire, voir la monographie de ce village. (ndt)

Bois.

Comme nous l'avons vu précédemment, la commune n'a que 40 ares, 39 de bois.

Le premier cadastre, dressé à la suite de l'arpentage de 1812, accuse 42 Hectares, situés au nord, vers le Corbeau. Tous ces bois connus sous le nom de bois d'Evillers sont défrichés et font place à des terrains un peu accidentés mais d'un excellent rapport.

La forêt l'Evêque (900 Ha) entoure le Pommereuil sur les 2/3 de son pourtour. Comme cette propriété de l'Etat est tout entière sur la commune d'Ors, je laisse à d'autres le soin d'en parler.

Pour mémoire mentionnons que cette forêt est très connue des promeneurs sous le nom de bois du Pommereuil.

C'est le rendez-vous des Catésiens, des habitants de Landrecies qui viennent, à l'Ermitage, les jours de fête chercher l'ombre épaisse des chênes et l'air oxygéné du bois.

Faune et flore.

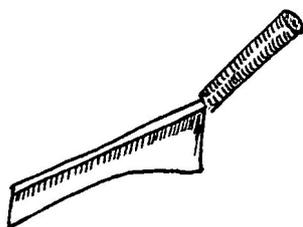
La faune du Pommereuil est celle de toutes les communes du département ; cependant, on peut y ajouter de nombreux faisans déserteurs du bois l'Evêque et dont les chasseurs raffolent.

La flore est également celle de toutes les communes avoisinantes ; mentionnons cependant le houblon, plante vivace et grimpante qui est ici cultivée de temps immémorial.

400.000 pieds existent actuellement sur notre territoire.

Cette plante exige une culture spéciale que je vais m'efforcer de décrire.

Aux derniers beaux jours de l'automne, le cultivateur riote son houblonnière. Ce travail consiste à creuser entre deux rangées de pieds un fossé profond de 30 centimètres sur 40 à 50 centimètres de large. La terre provenant de ces fouilles est rejetée sur les souches.



Recoupoir.

Au printemps on procède à l'opération contraire. Les buttes sont bêchées et les fossés comblés. Tout ce travail se fait à la bêche et est très pénible.

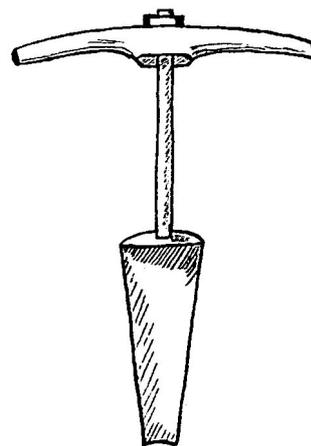
Aussitôt on procède à la taille du houblon. Au moyen de l'instrument ci-contre que l'on nomme recoupoir. La tête de la souche est arrondie et unie.

Puis elle est recouverte légèrement de terre.

On procède alors à la plantation des perches. Ces tuteurs, en orme, en charme ou en châtaignier, ont généralement de 7 à 8 mètres de hauteur. Préalablement aiguisés et pelurés, ils sont enfoncés verticalement dans un trou creusé avec une sorte de tarière appelée plantoir.

C'est autour de cette perche que vont s'enrouler les 4 plus beaux jets de houblon qui sortiront de chaque souche.

Aussitôt que possible, les femmes munies de légers joncs vont venir enrouler les jeunes plantes de gauche à droite et elles vont les suivre journallement, les attachant plus haut au fur et à mesure qu'elles montent.



Plantoir.

Pendant ce temps les hommes enlèveront les mauvaises herbes ou apporteront au pied des perches les engrais liquides et les fumiers bien décomposés.

Enfin, vers le 15 août, la perche est garnie jusqu'en haut ; l'extrémité retombe même de 1 ou 2 mètres et forme chapeau. Alors viennent les fleurs, puis les cônes qui vers le 10 septembre laissent échapper un parfum très fort mais agréable.

Le moment de l'épillage est arrivé. Chaque jour des voitures amènent des jeunes filles des villages environnants : ce sont les épilleuses ou ouvrières qui vont cueillir les cloquettes du houblon.

La cueillette se fait dans la plus grande chambre de la maison.

Un ouvrier arracheur va chercher les tiges du houblon. Muni d'un bon couteau ou d'une faucille, il tranche les jets à 40 centimètres de terre ; puis au moyen d'un levier nommé arrachoir il soulève la perche tout entière qu'il couche par terre. Il fait glisser les tiges de houblon et en fait une botte.

Les ouvrières placées tout autour de la pièce de façon à avoir le bras droit vers le centre prennent chacune une botte et de la base à la tête, un à un, arrachent les cônes qui sont jetés en tas au milieu de la chambre.

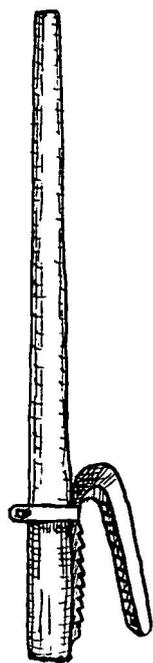
Pendant ce temps, on a allumé les feux d'un séchoir spécial appelé tourelle.

C'est un petit bâtiment isolé de 4 mètres de long sur 3 mètres de large portant à la base du toit, un plancher à jour ou lattis. Au-dessous deux réchauds donnent la chaleur.

Les cônes du houblon sont jetés sur cette claie et desséchés. Vers la fin de l'opération on brûle quelques kilogrammes de soufre en canon pour blanchir la récolte et lui rendre un peu d'élasticité.

Le houblon alors est mis en grenier en attendant la vente.

4 kilogrammes de houblon vert donnent 1 kgr de houblon sec.



Arrachoir.



Voies de communication.

Le Pommereuil est traversé de l'ouest à l'est par le chemin d'intérêt commun N° 35, embranchement de Forest à Mazinghien et par le chemin 92 du Cateau à Landrecies par Le Pommereuil.

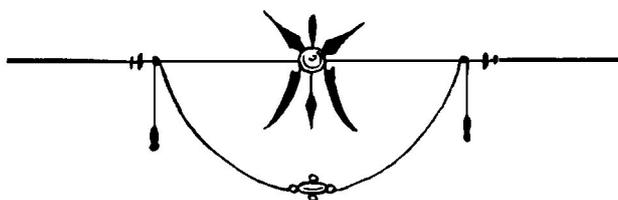
Il possède également 2 chemins vicinaux ordinaires :

le N° 3 du Cateau à Fontaine-au-Bois par le Corbeau,

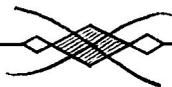
le N° 4 de Montay à Pommereuil par le Corbeau.

C'est le long des chemins 35 et 92 que se trouvent rangées, pignon à rue, toutes les maisons de la commune.

Les rues du Cateau et de Forest sont les plus longues, les plus peuplées.



2° Géographie historique.



Noms successifs de la Commune.

Pomeriola, en 670.

Pomeriolo, en 1047 (*Cartulaire* de l'église de Cambrai.*)

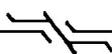
Pommeriolis, en 1139 (*Titre de S^{te} Croix – Le Carpentier, Preuves.*)

Pomeroel, en 1184 (*Titre de S^t Aubert – id. , id.)*

Pomeris, en 1193 (*Loi communale d'Esnes.*)

Pumereuil, en 1254 (*Cartulaire* du Mont-S^t Martin.*)

Pommereux, puis Pommereulx, enfin Pommereuil.



Étymologie.

Pomerio est pris dans le sens de verger (*Ducange. – Glossarium romanum*) Il est employé avec la même signification dans la charte par laquelle Beauduin IV, comte de Hainaut, termine la contestation entre l'abbaye d'Hautmont et Fulco d'Artres au sujet des limites d'Harbignies (*Cartulaire* de l'abbaye d'Hautmont, folio 11, recto.*)

Il semble que Le Pommereuil a dû d'abord comprendre quelques huttes de bûcherons qui se logeaient à proximité de leur travail et les maisons des Gardes de Monseigneur l'Archevêque de Cambrai chargés de la surveillance du bois l'Evêque.

Peu à peu le village se peupla. Chaque maisonnette eut son enclos qui fut cultivé avec un soin jaloux. Les légumes et les fruits trouvaient un écoulement facile sur le marché du Cateau et bientôt toute la colline où se trouve bâti le village fut couverte de vergers qui lui firent donner le nom de Pomerio.



Événements remarquables.

Le Pommereuil fut érigé en Commune en 1793.

Ce n'était auparavant qu'une dépendance du Cateau, ou autrement dit, en termes de l'époque « banlieue de la châtellenie du Cateau » au même titre que Mazinghien.

Pendant 8 siècles, les Evêques de Cambrai y exercèrent leur souveraineté. En 1678, par le traité de Nimègue, Le Pommereuil fut réuni à la France avec les Etats du Cambrésis qui continuèrent de former encore une sorte de principauté indépendante conservant une Administration particulière.

Cette neutralité fut violée souvent par les hasards de la guerre et ce n'est qu'en 1789, au début de la Révolution que Le Pommereuil et avec lui le Cambrésis, perdit ses anciens droits, ses franchises, coutumes et privilèges.

Cette souveraineté des Evêques fut reconnue et confirmée le 21 avril 1001 par le diplôme de l'empereur d'Allemagne Othon III, en faveur de l'Evêque Herluin et de ses successeurs ; elle leur fut souvent disputée et momentanément ravie pendant les guerres du Moyen-Âge.

En 1200, Le Pommereuil fut entièrement ravagé par un chevalier nommé Wildric qui

s'était armé contre l'évêque Pierre de Corbeil.

Le XIV^e siècle fut une époque douloureuse pour notre pays. La peste, la famine causent de grands ravages et mêlent leurs maux à ceux de l'invasion.

En 1339, les Anglais saccagèrent notre village.

Un an plus tard, les comtes de Hainaut et de Beaumont le dévastent parce que l'évêque Guillaume d'Auxonne refuse de reconnaître Edouard III, en qualité de vicaire de l'empire.

En 1363, l'évêque de Cambrai appelle à son secours le comte de Hainaut, pour se débarrasser d'une troupe de brigands qui s'étaient logés à Pumeroelx du Castel en Cambrésis, avaient rossé la garnison du Castel et levaient des contributions.

Le darain (dernier) jour avant la fête de la Présentation de Notre Dame, plusieurs compagnons d'armes sous la conduite du chevalier d'Angre sortirent du Quesnoy et attaquèrent à l'improviste les malandrins qui ne s'attendaient à aucune attaque du côté du Hainaut.

Ils furent tués ou faits prisonniers et l'évêque recouvrit le Pommereuil. (Comptes de la recette générale du Hainaut.)

En 1390, Le Cateau et sa banlieue sont confiés au comte de Hainaut qui y reçoit, Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, obligé de fuir sa ville épiscopale.

En 1449, Le Pommereuil fut dévasté complètement par des cavaliers commandés par Chabannes, Blanchefort et Lebron. La noblesse du Hainaut ne put avoir raison de ces Ecorcheurs qui se retirèrent lentement en Champagne.*

En 1477, Louis XI prit le Cateau malgré la courageuse résistance de la garnison. Il établit gouverneur du château de Selles, un nommé Macafin qui fit peser un joug de fer sur tous les habitants d'alentour.*

En 1489, don Jehan, capitaine huguenot à la tête d'une troupe de bandits surprit le Cateau où il resta trois ans. Le Pommereuil fut pillé et saccagé sur tous les points. On ne parvint à l'en faire sortir avec ses gens qu'en 1492, moyennant une somme de 3.200 écus d'or fournie par tous les habitants du Cambrésis.

Dans les derniers jours du XV^e siècle, une terrible famine, plus cruelle encore que celles qui avaient sévi précédemment, « désola tout le pays de Cambrai ; on mangeait du pain d'avoine et d'orge, et aucuns des tourteaux, des navettes, dont plusieurs moururent de faim. On vendait le mencaud de blé 70 sous tournois, et dura ce chier temps pendant tout l'an 1481. Molinel fit en mémoire de ces jours le rébus suivant :

J'ai vu peuple en mes livres,
De famine trembler
Et vendre quatre livres
Un seul mencaud de bled ;
En cette propre année
Avoir dessus l'Escout
La chance retournée
Un muid pour un mencaud.

(Manuscrit de la Bibl. de Cambrai.)

En 1543, François 1^{er} vint une seconde fois au Cateau. Les habitants du Pommereuil eurent beaucoup à souffrir de ses troupes.

Le 2 avril 1555, les Français irrités de l'accueil fait un mois auparavant à Charles-Quint et à ses troupes arrivèrent, emmenèrent les hommes prisonniers, brûlèrent les maisons.

Au mois de juillet 1557, les Anglais séjournèrent quelque temps au Pommereuil, avant de marcher sur Saint-Quentin, où ils triomphèrent du comte de Montmorency.

En 1568, pendant plus de 15 jours, le duc d'Alva¹ entra dans le Cambrésis et détruisit

¹ Le duc d'Albe, pour l'abbé Méresse. L'ennemi d'alors était le prince d'Orange, huguenot défait par Robert d'Archies envoyé par ledit duc, qui lève le siège du Cateau. (ndt)

tout le pays faisant plus de mal que les ennemis. Monseigneur l'Archevêque vint au Cateau pour festoyer le dit duc d'Alva.

Le 14 juillet 1572, trois mille huguenots attaquèrent le Cateau. Cet évènement répandit la terreur à Pommereuil. Les paysans s'empressèrent de sauver leurs bestiaux, leurs récoltes et tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Le 16 au matin les assaillants se retirèrent vers le Quesnoy.

En 1580, un tremblement de terre fait d'énormes dégâts à la maison de Monseigneur Saint André (une propriété de l'abbaye de S' André à Pommereuil) renversant croupons, (pignons et cheminées des maisons). Le propriétaire de ce fief Hennin del Saut mourut dans la catastrophe. (archives de Mons.)

En 1637, le Cateau fut pris par le duc de Candale. Les soldats eurent la vie sauve ; mais les bourgeois furent abandonnés à la merci des vainqueurs. Pour sauver leur vie et celles de leurs femmes et de leurs enfants, ils abandonnèrent leurs biens, leurs meubles, se joignirent à la garnison à sa sortie et se retirèrent dans les villes françaises.

Le Pommereuil fut totalement abandonné. Ses habitants servirent en qualité de soldats ou devinrent sujets du roi Louis XIII.

Le Cateau et sa banlieue furent occupés par les Français qui au mois de septembre 1642 démolirent églises, monastères, maisons.

Le bois l'Evêque fut, à cette époque, presque ruiné par le comte de Fuensaldangne¹ qui, avec ses troupes, abattit les chênes de la Forêt.

En 1649, l'armée française séjourna au Cateau et au Pommereuil après le siège de Cambrai.

Par suite du traité de Nimègue, conclu le 12 octobre 1678, Le Pommereuil devint français. Mais les habitants ne voulurent reconnaître pour souverain immédiat que l'archevêque qui continua d'exercer la juridiction civile.

Fénelon, nommé au siège de Cambrai le 5 février 1695, en prend possession le 10 août et fait sa première entrée au Cateau le 27 du même mois.

Le prélat marqua son séjour dans notre contrée par de nombreux actes de libéralité.

En une seule année, il sacrifia sur ses fermages, dans le canton du Cateau, plus de 40.000 francs en faveur de ses métayers auxquels il fit en outre la remise de 963 mencauds ou 16.852 francs.

En 1794, François II vint faire l'ouverture de la campagne au Cateau, où il établit son quartier général jusqu'au 15 Mai. Cette ville et les environs eurent beaucoup à souffrir de la présence des armées. Un grand nombre d'habitants émigrèrent. Les villageois d'alentour, voyant leurs maisons saccagées, leurs récoltes et leurs champs dévastés, abandonnèrent aussi leurs foyers ; le sol demeura longtemps sans culture.

Bataille du Cateau.²

Cobourg, le généralissime de la coalition, dressait de son appartement du Palais, au Cateau, son plan de campagne. Il étend ses lignes d'Englefontaine à Boistrancourt et hérissa le pays de redoutes ; les Anglais s'établissent à Troisvilles.

Pichegru concentre ses troupes dans les pâturages situés entre Avesnes et Nouvion. Inférieur en nombre, il harcèle l'ennemi sans relâche dans un pays accidenté, coupé de bois, de haies vives. Il contrarie ainsi l'investissement de Landrecies et maintient ses communications avec Guise. Il est très habilement secondé par Fromentin qui connaît

¹ Le comte de Fuensaldagne, d'après l'abbé Méresse. (Op. Cit., 1906-1983, p.63). (ndt)

² 29 et 30 mars 1794. (ndt)

admirablement le pays.

Le 27 mars, il donne l'ordre à ce général, établi au Grand-Fayt et à Etreux, de se porter sur La Groise avec 10.000 hommes, d'enlever Catillon à l'ennemi et d'inquiéter le Cateau. Les généraux autrichiens Kray et Werneck occupaient avec 22.000 hommes, Catillon, Ors, Le Pommereuil, Forest, Vendegies-au-Bois, le Cateau.

Dans la prévision d'une attaque, ils avaient fait construire des redoutes et des retranchements auxquels travaillaient depuis plus de 15 jours les paysans des alentours, réquisitionnés.

L'une de ces redoutes, située au terroir du Pommereuil s'élevait à gauche du chemin de Landrecies, au-dessus du lieu-dit Le Corbeau et en face de la cense d'Urtevent. Une autre se voyait sur un plateau situé à droite du chemin qui relie les villages d'Ors et de Basuel. La position stratégique de ces deux ouvrages protégeant les deux ailes du bois l'Evêque semblait indiquer suffisamment l'intention de l'ennemi de se couvrir de ce bois pour y cacher ses forces. Attaquer de front cette formidable position avec des troupes inférieures en nombre, c'était s'exposer à un échec. Mais Fromentin n'était pas homme à reculer devant un obstacle. Les ordres étaient formels : il s'élança.*

C'est le 29 mars que s'engage, en avant de ces positions, un furieux combat qui porte dans l'histoire militaire le nom de bataille du Cateau.

La fusillade commence à dix heures du matin, près du pont de Catillon que gardait l'ennemi. Avec le 1^{er} bataillon de S^t Denis, Fromentin emporte sans coup férir le pont et les retranchements qui bordent la Sambre. La cavalerie et l'artillerie fouillent Catillon, traversent le Gard et poursuivent les Autrichiens jusqu'à l'entrée du village d'Ors où ils sont arrêtés par la première redoute.

Pendant ce temps, le général Soland, resté sur la rive droite, se porte sur Ors à travers les pâturages. Il sonde prudemment le terrain et pousse lentement sa ligne de tirailleurs lorsqu'il se voit tout à coup arrêté par des retranchements d'où partent des feux de salve. Aussitôt il rassemble ses tirailleurs, passe, à la faveur des haies et sans être vu, sur la gauche de ces retranchements et tombe à la baïonnette sur leurs derrières.¹

L'ennemi se replie sur Ors en désordre, s'y reforme et s'y retranche. Fromentin fait avancer son artillerie qui se met à canonner vivement le village. L'église, dont le clocher servait d'observatoire à l'ennemi, s'écroule sous nos boulets. Bientôt, la charge sonne de trois côtés. Les Français s'élancent dans le village. L'ennemi oppose une résistance désespérée puis se jette dans le bois l'Evêque où il est poursuivi par le 47^e d'infanterie et un bataillon du 19^e.

Que se passa-t-il sous le taillis ? Nul ne le sut. Toujours est-il que le lendemain les paysans du Pommereuil et d'Ors, réquisitionnés pour enterrer les morts, en comptèrent jusque huit cents, tant français qu'autrichiens² qui furent enterrés dans la partie du bois comprise entre l'Ermitage et le hameau d'Happegardes.

Il était midi. Nous touchions au succès : un dernier effort du côté d'Urtevent et le Cateau était délivré ! Sans laisser à ses troupes un moment de repos, Fromentin donne l'ordre à Soland de se porter en avant du Pommereuil et d'enlever la deuxième redoute. Soland prend de la cavalerie et de l'artillerie, passe devant le village, traverse la route du Cateau et s'avance jusqu'au bois d'Evillers. Là, il attend, avec ses dragons et ses hussards, l'arrivée de l'infanterie déployée sur la route nationale et qui doit appuyer son mouvement sur la gauche. Ce retard permet à l'ennemi d'appeler ses réserves de Forest et de reprendre l'offensive. Pendant qu'il attend impatiemment la colonne de gauche, retardée dans sa

¹ Cette manœuvre aboutira à un premier carnage. Voir monographie d'Ors. (ndt)

² L'auteur de la monographie d'Ors précise que les paysans réquisitionnés « enterrèrent 800 morts autrichiens ». « Que se passa-t-il sous le taillis ? » Un authentique massacre perpétré sur des soldats autrichiens en déroute. Le genre de faits d'armes qu'il n'est jamais facile de reconnaître. (ndt)

marche par la rivière le Basuyau, Soland aperçoit un gros de cavalerie commandé par le lieutenant-colonel comte de Palfy venant de Forest et suivant le chemin du Pommereuil. Le général fait avancer deux batteries d'artillerie en avant de ce village et s'apprête à le foudroyer, lorsque l'ennemi disparaît dans le ravin du bois d'Evillers et gagne ce petit bois où il se trouve bientôt aux prises avec un bataillon du 19^e qui en se rabattant sur le village, par les houblonnières du Paty, s'y était jeté. Les pièces sont ramenées sur Basuel et se mettent à tirer sur l'infanterie autrichienne qu'on voit se déployer en bataille en avant du Pommereuil, lorsque tout à coup sortent du bois l'Evêque, en traversant les houblonnières des Ouiches, un régiment de cavalerie de Kavanah¹ conduit par le colonel Michalowitz et deux escadrons de Uhlans.

Ces troupes étaient fraîches et venaient de Preux-au-Bois par le chemin de la forêt qui passe près de l'Ermitage. Les nôtres étaient harassés de fatigue et n'avaient pas mangé depuis le matin. Néanmoins les dragons et les hussards de Soland soutiennent le choc avec fermeté. Les canonniers se voyant sans défense devant ce formidable déploiement tournent bride et s'enfuient jusqu'à Catillon, abandonnant une pièce dans un ravin ; le bataillon de Paris, commis à la garde de la première redoute et composé de jeunes recrues, jette ses armes et ses havresacs et s'enfuit en désordre. Cette panique causa la perte de la journée.

Fromentin, qui de la route du Cateau voit la débâcle, accourt près de Soland ; tous deux se montrent au plus fort du danger ; tous deux font des prodiges, haranguent les soldats, rallient les fuyards. Vains efforts ! Ils ne parviennent qu'à rétablir un peu d'ordre dans le mouvement de retraite. Sous leur commandement, on recule sur Catillon sans se laisser déconcerter par le feu plongeant de l'ennemi. Pour protéger la retraite, les hussards restent sur le champ de bataille jusqu'à la nuit close et se font hacher en avant de Basuel au fond d'une vallée appelée depuis la vallée des morts.²

1.200 anciens de Jemmapes et Wattignies avaient soutenu le choc de l'armée ennemie et avaient permis aux Français de se replier sur Catillon et la Groise et d'y établir leurs cantonnements.

Un fait d'armes des plus brillants fut fourni par le commandant Boyé, du 4^e hussards. Chargé de l'attaque de la redoute d'Urtevent, il fut pris de flanc, au moment où il allait l'emporter, par le régiment de Royal-Allemand qui se dissimulait dans une tranchée ; forcé de plier, il voulut reprendre avec son escadron le sentier qui l'avait amené à cette redoute par le bois d'Evillers, mais là il donna contre l'infanterie autrichienne abritée et cachée par le talus du chemin de Landrecies : la retraite était coupée !... Dans une passe aussi critique, le commandant Boyé n'hésita pas ; à son cri de ralliement ses 80 hussards, lancés au grand trot, firent demi-tour en deux minutes, se pelotonnèrent en rangs serrés et, sublimes d'audace, foncèrent sur les baïonnettes autrichiennes qui hérissaient les abords du petit bois. Ils passèrent sur cette infanterie, jouant du sabre et renversant tout. 48 hussards revinrent de cet exploit que toute l'armée admira. Boyé avait eu un cheval tué sous lui ; il arriva à Catillon couvert de blessures ; peu de jours après, il était nommé général en récompense de sa brillante conduite.

Le lendemain 30 Mars, à la pointe du jour, l'infatigable Fromentin fit sortir les dragons et les hussards de Catillon et les rangea en bataille en avant de ce bourg, pendant que le 10^e bataillon de Paris longeait la rive gauche de la Sambre. Lorsque l'ennemi, qui s'était glissé le long des haies jusqu'au Gard, se montra sur la hauteur du Planty, croyant surprendre nos cantonnements, il fut stupéfait de se trouver face à face avec les nôtres. Impatients de réparer leur échec de la veille, les volontaires parisiens, conduits par Soland foncèrent immédiatement sur les Impériaux sans leur laisser le temps de se reconnaître et les refoulèrent jusqu'à la lisière du bois d'où il fallut les rappeler, de crainte d'une embuscade.

¹ Ces cavaliers autrichiens sont des cuirassiers Kavanagh. http://www.histofig.com/empire/divers_004.php (ndt)

² Sur les origines contestées de cette appellation, voir la monographie de Basuel. (ndt)

Pendant ce temps, un parti de Uhlans qui avait poussé jusqu'à Basuel pour y enlever des fourrages se voyait repoussé par le 4^{ème} hussards, lancé au grand galop sur la route nationale, et forcé de battre en retraite sur le Cateau en nous abandonnant ses voitures.

A quatre heures les deux engagements étaient terminés à notre avantage.

Grâce à l'énergie de Fromentin et de Soland, grâce à l'intrépidité de nos vétérans, le but était atteint : Catillon nous restait et le Cateau était inquiété.

C'est à cette époque, mais à une date que je ne puis préciser autrement que par fin mars 1794, que se passa le fait suivant :

Par un espion, on apprit à l'état-major du général Fromentin que les Autrichiens campés à Forest, à Solesmes étaient tenus au courant des mouvements des troupes françaises. Le traître, savait-on, était fort bègue, voyageait à cheval et la nuit.

On envoya 2 dragons sur la route de Forest, et vers le ruisseau Cambrésis, ils croisent un cavalier qui leur dit en bégayant très fort : « Quoi de neuf, mes-amis ? » Ils reconnaissent le traître, se saisissent de lui et se dirigent à bride abattue vers le quartier du général établi au lieu dit « le Moulin », sur l'emplacement actuel du cimetière.

On les vit traverser le village, le traître au milieu, courant de toute la force de leurs chevaux. Les coups de plat de sabre tombaient drus comme grêles sur le dos du traître et sur sa monture.

Il fut fouillé. Le général fut vite convaincu de son crime et le condamna à mort. Il fut fusillé au lieu dit « le Bosquet ».

Cette histoire m'a été racontée par plusieurs vieillards qui la tenaient de leurs parents.

Par considération pour ses descendants je ne veux pas écrire son nom.¹

Les années 1815, 1816, 1817 nous ramenèrent les ennemis. Le Pommereuil fut occupé par des Russes et des Anglais. Un vieux registre de délibérations porte dans ses premières pages des états de réquisition des troupes alliées.

En 1870, les Allemands, après avoir levé le siège de Landrecies, repassèrent au Pommereuil. On les entendit crier : « Coucou ! Coucou ». Ils montraient par là qu'ils connaissaient le sobriquet par lequel on désigne les habitants.

Le Pommereuil paya une contribution de guerre de 16.786^F,40



¹ Le nom du traître, s'il s'agit bien du même personnage, est mentionné dans une lettre citée in extenso en dernière annexe de la présente monographie. (ndt)

Personnages célèbres.

1° Le Pommereuil possède encore,¹ rue de Basuel, la maison dans laquelle est né
F. S. Cloëz,
pharmacien de 1^{ère} classe, docteur ès sciences
Chevalier de la Légion d'honneur,
Examinateur de sortie à l'Ecole polytechnique, Professeur de Physique et Chimie à
l'Ecole des Beaux-Arts,
Aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle,
Membre du Conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine*,
de la Société d'encouragement, de la Société de chimie, de la Société philomatique²
de Paris,
de la Société de géologie, de la Société des Amis des sciences, etc.
Lauréat de l'Institut (Prix Jecker)
décédé à Paris le 12 octobre 1883, âgé de 66 ans.

François, Stanislas Cloëz est né le 24 juin 1817, dans une famille de cultivateurs, qui l'envoya commencer des études au collège du Cateau ; il les continua au collège de Valenciennes, puis les termina à Paris.

Il débuta par la pharmacie, passa quelque temps dans les officines du Nord, à Valenciennes, à Tournay, revint ensuite à Paris, et fut nommé au concours, interne en pharmacie. Lorsqu'en 1845, il eut fini son temps d'internat, son goût naturel pour la chimie s'était développé et il entra dans le laboratoire de l'Ecole polytechnique que dirigeait M. Frémy, puis, en 1846, fut choisi par M. Chevreul pour aide préparateur au Muséum ; il ne devait plus quitter ce laboratoire, il y passa trente-huit ans, et c'est là qu'il exécuta les belles recherches qui lui ont acquis une réputation méritée.

M. Cloëz avait la passion de l'exactitude, et plusieurs de ses travaux ont été consacrés à perfectionner les méthodes analytiques, communément employées dans les laboratoires ; tel est son procédé d'analyse des matières organiques dans un tube de fer parcouru par un courant d'air absolument dépouillé d'acide carbonique et de vapeur d'eau, procédé qui rend journellement tant de services ; tel est l'emploi dans l'analyse de l'acide tungstique pour déterminer la décomposition complète des sels alcalins à acides organiques ; mais c'est particulièrement dans ses expériences sur la décomposition de l'acide carbonique par les feuilles que M. Cloëz a rendu à la physiologie végétale un service signalé en donnant une méthode d'expérimentation très facile à mettre en pratique et qui a permis de répéter très aisément la grande découverte de Priestly, complétée par Sennebier et Ingen Housz.

M. Cloëz publia son remarquable mémoire sur la végétation des plantes submergées en 1849, il eut pour collaborateur dans ce travail son collègue au Jardin : Gratiolet, qui, après avoir été longtemps aide-naturaliste, devait mourir prématurément, peu d'années après avoir professé avec tant d'éclat à la Faculté des Sciences.

Le mode d'opérer est très simple, on fait passer de l'acide carbonique dans de l'eau ordinaire jusqu'à ce qu'elle soit saturée ; on mélange cette dissolution dans la proportion d'un tiers ou d'un quart à de l'eau ordinaire ; on y introduit des fragments de plantes marécageuses et on expose au soleil ; en quelques instants on voit les feuilles se couvrir de bulles de gaz, qui, dépouillé d'acide carbonique par un alcali, se trouve assez riche en oxygène pour rallumer les allumettes ; en une demi-heure on a une démonstration saisissante de ce grand phénomène de réduction qui caractérise le règne végétal.

Cloëz et Gratiolet ne se sont pas contentés de trouver cette méthode d'expérimentation,

¹ ...mais ne la possédait pas le jour de la naissance du grand homme, la rue de Basuel n'ayant été détachée d'Ors et réunie au Pommereuil qu'en 1854. Voir monographie d'Ors et chapitre Population du présent texte. (ndt)

² Société philomatique : société savante, association de personnes – les philomathes – qui aiment les sciences. Terme du XIX^e siècle dont l'usage a complètement disparu. <http://www.colisciences.net> (ndt)

ils s'en sont servis pour élucider plusieurs points intéressants ; ils ont reconnu notamment que les plantes submergées paraissent absorber l'acide carbonique par la face supérieure des feuilles. En exposant ces plantes à la lumière, dans de l'eau contenant du carbonate de chaux en dissolution, on voit se former un dépôt grenu d'apparence crétacée¹, à la face supérieure de la feuille, tandis que la face inférieure demeure absolument lisse. Ils comparèrent encore l'influence de la lumière blanche à celle de la lumière transmise à travers des verres diversement colorés, et reconnurent que la lumière jaune était plus efficace que celle qui avait passé au travers de verres teintés de bleu ou de vert, et que le gaz obtenu était, dans le premier cas, beaucoup plus riche en oxygène que dans le second.

*M. Cloëz a repris à diverses époques l'étude de cette réduction de l'acide carbonique, et chaque fois il a réussi à éliminer des erreurs qui sans lui auraient peut-être pénétrées dans la science : il reconnut que, dans les gaz dégagés par les plantes submergées, il ne se trouve pas d'oxyde de carbone (1860), il reconnut encore que la décomposition de l'acide carbonique est absolument liée à la présence de la chlorophylle et que c'est seulement dans les parties de la plante qui en renferme que la composition s'effectue. Ainsi il existe des plantes à feuilles pourpres, mais elles renferment encore de la matière verte masquée par une autre couleur, et c'est à la présence de cette chlorophylle dissimulée qu'elles doivent la décomposition de l'acide carbonique. Si, en effet, on met en expériences des fragments découpés dans les feuilles de l'*Amaranthus tricolor* et dans celles de l'*Amaranthus candatus*, fragments qui ne renferment pas de chlorophylle, la décomposition n'a pas lieu.*

M. Cloëz avait observé dans son mémoire avec Gratiolet que les sels ammoniacaux exercent une influence nuisible sur les plantes immergées dans l'eau. Rapprochant cette observation des faits constatés antérieurement par M. Bouchardat, il arrive à penser, contrairement à ce qu'on enseignait alors, que ce ne sont pas les sels ammoniacaux mais bien les nitrates qui fournissent aux plantes l'azote nécessaire à la constitution de leurs principes immédiats. M. Cloëz allait peut-être un peu loin quand il considérait les nitrates comme l'unique source de l'azote des plantes, mais son opinion sur l'influence heureuse des nitrates n'est plus contestée aujourd'hui, et peut-être ne lui a-t-on pas rendu toute justice en ne lui attribuant pas toute la part qui lui revient dans le changement qu'a subi sur ce sujet l'opinion des agronomes.

Les phénomènes de nitrification avaient toujours particulièrement attiré son attention ; aussi lorsqu'en 1860, sur l'initiative de M. Dumas, la Société chimique de Paris résolut de consacrer chaque année plusieurs séances publiques à l'exposé des grandes questions de chimie ou même de physique, qu'il était utile de faire connaître dans leur ensemble et qu'on demanda à Cloëz de prendre part à cet enseignement, il choisit pour sujet : la nitrification.

La leçon de M. Cloëz fut remarquablement intéressante : elle débute par un exposé historique très complet des travaux exécutés au XVIII^e siècle sur l'union directe de l'azote avec l'oxygène sous l'influence de l'étincelle ou sous celle des combustions vives, il rappelle ensuite les recherches de M. Chevreul, celles qu'il a exécutées lui-même sur la formation des nitrates qui accompagne la combustion des matières organiques ou des sulfures ; il montra dans cette étude que les corps poreux même imprégnés d'alcalis² sont par eux-mêmes incapables de déterminer la combinaison des deux éléments de l'air, mais que cette combinaison ne se produit que sous l'influence d'une matière oxydable, et il tira de ses nombreux essais la conclusion suivante : « Dans les expériences faites pour démontrer l'assimilation directe de l'azote de l'air par les plantes, on n'a pu éviter la formation des nitrates et il nous paraît naturel d'attribuer à ces sels l'excès d'azote trouvé. L'assimilation directe doit donc être rejetée : c'est du moins mon opinion, et j'ai cru devoir vous l'exprimer franchement. »

Si on se rappelle que M. Cloëz avait été chargé de suivre toutes les opérations de la

¹ Crétacé, e adj. (du latin *creta*, craie) : De la nature de la craie. L2, vol.1, 1922. (ndt)

² Alcalis = bases (par opposition aux acides). Les *alcalis fixés* désignent la potasse (alcali végétal) et la soude (alcali minéral) alors que l'*alcali volatil* est l'ammoniaque. <http://www.dotapea.com/alcali.htm> (ndt)

commission académique nommée pour reproduire les expériences de M. G. Ville sur la fixation directe de l'azote atmosphérique par les végétaux, on reconnaîtra l'importance de ces dernières paroles.

En terminant la lecture de cette intéressante leçon, on ne peut s'empêcher de constater une fois de plus combien nos connaissances sont encore incomplètes, combien il est imprudent de croire un sujet épuisé : « La question de la nitrification, dit Cloëz, présente encore quelques points douteux, elle occupera sans doute, à l'avenir, beaucoup de chimistes, mais elle ne nous paraît pas de nature à être le sujet de grandes découvertes. » Et quelques années plus tard M.M. Schloesing et Muntz ont montré que le mécanisme de la formation des nitrates par l'oxydation de l'ammoniaque ou des matières azotées avait complètement échappé aux observateurs précédents et qu'elle est due à l'activité d'un ferment figuré.

À diverses reprises, Cloëz s'est occupé de la composition minérale des plantes ; il y a déterminé notamment la proportion relative des alcalis. Ses recherches conduisent à une conclusion fort importante qu'avait formulée M.M. Dehérain, Lawes et Gilbert, à savoir qu'il est impossible de connaître, d'après l'analyse de la cendre d'un végétal, la nature et la quantité des substances minérales nécessaires à son développement. Et, en effet, il est parfaitement démontré aujourd'hui que toutes les substances minérales contenues dans une plante n'exercent pas la même action sur son développement ; M.M. Ohne, Wolf et Jodin, ont montré qu'on peut très bien élever sans silice des plantes qui habituellement en renferment des proportions notables ; on sait, en outre, que lorsqu'un sol contient en quantités sensibles les substances que les plantes y recherchent, il est inutile d'en ajouter de nouvelles proportions, elles n'augmentent pas la récolte ; la fameuse théorie de la restitution absolue de Liebig, qu'on avait essayé de faire passer à l'état de dogme, s'écroule de toutes parts et ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

On doit encore à Cloëz une analyse intéressante des alcalis contenus dans le suint de mouton, où, contrairement à ce qu'on avait dit, il démontre l'existence habituelle de petites quantités de soude.

Cloëz allait souvent, avec sa famille, passer les vacances au bord de la mer ; son esprit observateur n'y restait pas inactif. Il rencontra dans des sols stériles et sablonneux, la glaucie. Il fit l'analyse de sa graine, et y trouva 40 pour 100 d'une huile inodore, insipide, comestible, propre à l'éclairage et à la fabrication des savons. Ce travail fut apprécié à son juste mérite par la Société d'agriculture, qui lui décerna une médaille d'or. Nous devons rappeler encore le travail important publié en 1865 sur le rapport existant entre la quantité d'huile contenue dans les graines et celle qu'on en retire par la pression.

Le cadre de cette monographie nous oblige à passer sous silence l'analyse si curieuse de la météorite d'Orgueil, dans laquelle il trouva une substance humique formée de carbone, d'hydrogène et d'oxygène tout à fait semblable à la matière noire que l'on peut extraire des tourbes et des lignites, d'où il semble qu'on doive déduire avec certitude qu'elle provient d'un globe où se rencontrent des conditions de végétation analogue à celles de la terre. Nous ne pouvons encore que rappeler son mémoire sur le venin de crapaud, publié avec Gratiolet, ses travaux sur l'influence qu'exerce la lumière sur la propriété des huiles, ses recherches sur le pollen et les matières colorantes des fleurs, où il eut l'honneur d'être le collaborateur de son premier maître, M. Frémy, et surtout ses beaux travaux sur les amides et sur les bases dérivées de la liqueur des Hollandais.

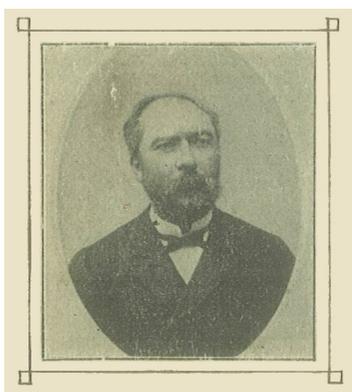
Lentement, M. Cloëz finit par atteindre une position digne de son mérite ; en 1849 il était entré comme répétiteur à l'Ecole polytechnique, il conserva cette position jusqu'au moment où la chaire de Regnault, ayant été donnée à M. Cahours il succéda à ce chimiste éminent comme examinateur de sortie pour la chimie. En 1867, il fut nommé professeur de sciences physiques à l'Ecole des beaux-arts en remplacement de M. Pasteur. À la Société chimique, M. Cloëz était très apprécié ; longtemps trésorier, il devint ensuite vice-président,

puis président en 1868 ; il était également membre du Conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine* et il présida les séances de cette assemblée en 1882.

La santé de M. Cloëz avait subi quelques atteintes pendant ces dernières années, cependant rien ne faisait prévoir sa fin prochaine, quand il tomba malade le 1^{er} septembre, pour ne plus se relever.

De nombreuses amitiés l'accompagnèrent jusqu'à sa dernière demeure, et autour de sa tombe étaient représentés tous les grands établissements, toutes les sociétés dont il avait fait partie. Au nom du Muséum, M. Frémy rappela d'une voix émue l'éclat de ses recherches, M. Mercadier, directeur des études à l'École polytechnique se fit l'interprète* des regrets de l'École, M. Lenoir, secrétaire général de l'École des beaux-arts, M. Barral au nom de la Société d'encouragement, M. le D^r Lagneau, vice-président du Conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine*, célébrèrent à l'envie, la rectitude de sa vie, la sûreté de son commerce, la bonté de son cœur.

La vie de Cloëz a été toute entière consacrée à l'étude, elle a été embellie par les joies de la famille : il avait épousé la sœur du D^r Vulpian et son fils, après avoir passé à l'École polytechnique, abandonna son épaulette pour se livrer à ses côtés à l'étude de la chimie.



M. Carpentier-Risbourg Isidore, député de la 2^{ème} circonscription de Cambrai de 1893 à 1897 est né à Pommereuil le 12 septembre 1842.

Propriétaire, cultivateur et négociant en vins. Maire. Conseiller d'Arrondissement. Délégué cantonal.

Elu pour la première fois en 1893, au scrutin de ballottage par 10.212 voix contre 8.729 données à M. Marliot, adjoint au maire de Caudry, socialiste.

Église.

La Commune du Pommereuil n'a qu'une église. Elle n'appartient à aucun style. C'est un édifice très lourd présentant une façade trop large, flanquée de deux tourelles extérieures.

Elle est sous le vocable de S^t Michel dont la fête tombe cette année le 29 septembre.

Elle fut construite en 1626 sur les ordres de Vander-Burch ; mais ce n'est qu'en 1697, sur la requête des habitants que Fénelon y place un chapelain spécial.

En 1716, le Pommereuil fut érigé en paroisse. Le curé était assujéti à une redevance de une livre de cire par an envers la paroisse de S^t Martin.

Un curieux cérémonial était observé pour l'acquit de cette redevance : le jour de la S^t Martin, le curé du Pommereuil devait se présenter, revêtu de son surplis, et tenant en main un cierge allumé qu'il devait déposer comme offrande sur l'autel de S^t Martin.

L'Abbaye de S^t André était en possession de tous les autres biens et dîmes* de cette cure, à charge par elle de fournir, comme tout gros décimateur*, une portion congrue* de 600 livres chaque année, et d'entretenir le chœur.

Voici, à ce sujet, un document :

« Convention intervenue en 1738 entre l'abbé de S^t André et les échevins du Cateau, approuvée par l'Archevêque, pour pourvoir aux besoins spirituels des habitants du Pommereuil, dépendance du

Cateau, et prévenir les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de l'entretien du curé qui y réside, de l'église et des choses nécessaires au service divin.

« La ville cède à l'abbaye le terrain du rempart transformé en jardin, et deux maisons qui appartiennent au domaine le long du fossé de ce rempart, avec le corps de garde y attenant¹ avec droit de juridiction sur ce terrain. En considération de cette cession l'abbé s'oblige à démolir la porte de Landrecies et à en faire une autre du même modèle que celle dite de Cambrai, à construire une muraille le long du fossé qui lui est donné depuis la porte de Landrecies jusqu'à la maison du sieur Jesquy, laquelle muraille sera à la charge de la dite abbaye ; les soubassements de cette muraille seront faits en grès jusqu'à quatre pieds de hauteur avec des anneaux de six en six pieds pour l'usage des marchands qui viennent à la foire, à paver de neuf avec des grés de six à sept pouces sur une largeur de douze pieds le milieu de cette rue depuis la porte de Landrecies jusqu'à la porte de France. La ville s'engage aussi à bâtir à neuf et à entretenir une maison au Pommereux à usage de presbytère, et, pour l'érection de cette vicairie en cure, elle s'oblige à payer annuellement au nouveau curé et à ses successeurs la somme de 200 florins.

« Le curé fera les fonctions curiales sur tous les habitants à l'exception de la cense* d'Hurtevent qui relève de l'Abbaye. À l'égard de l'église, comme le Pommereux fait partie intégrante de la communauté du Cateau, la nef et le clocher resteront à la charge de la ville, le chœur et la sacristie seront à la charge de l'Abbaye. »

Si l'on visite actuellement l'église, on voit, à l'entrée de la vieille sacristie, la pierre tombale de Jacques, Joseph de Beaumont, curé du Pommereux, décédé le 28 juin 1773, âgé de 73 ans.

Il fut inhumé dans le chœur de l'église en présence de M. J. de Beaumont, chanoine d'Avesnes.

À gauche, à l'entrée de l'église on peut voir aussi un baptistère en pierre bleue sur pied taillé et portant sur son pourtour l'inscription suivante :

C. B. APPARTIENT A L'EGLISE DV POMMEREVX . 1681 .

La cloche est toute récente : elle date de 1851.

Elle porte les inscriptions suivantes :

L'an 1851, j'ai été nommée

Marie Catherine

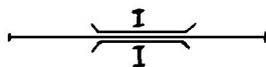
par M. Isidore Carpentier-Polvent

et dame Catherine Pruvot-Briatte

M. Cloez Pascal, étant Maire

J'ai été bénie par M. Chauwin, curé du Pommereuil.

Le reste de l'église est très ordinaire.



Écoles.

Le Pommereuil a 2 écoles laïques : l'une de garçons, l'autre de filles. Elles sont toutes deux primaires élémentaires.

Il est certain que la Commune avait son école avant le dix-huitième siècle ; mais les archives du Cateau n'en font pas mention.

Ce n'est qu'en 1772 que nous trouvons le reçu suivant :

Ecole des pauvres. – Reçu du sieur Carlier 24 florins pour école des pauvres du Pommereux – 14 avril 1773 pour 1772.

Signé : Carpentier, clerc.

C'était la ville du Cateau qui payait le clerc du village pour l'enseignement des enfants indigents.

¹ Emplacement actuel du marché aux chevaux. (note de l'auteur)

Qu'était cette école ? – Une école mixte certainement semblable à toutes celles de cette époque : elle chômaient en été et en automne. Les classes fermaient à Paques et étaient rouvertes à la S^t Martin.¹

Le local était bas et mal éclairé ; il contenait des bancs pour les deux ou trois douzaines de marmots de l'endroit ; c'était en même temps le logis du maître d'école comme le démontraient un lit, une armoire, etc.

On n'était point difficile sur le voisinage. À Pommereuil même en 1859, la classe était contiguë à une bergerie.

Prières et catéchisme étaient récités en commun ; le reste était individuel.

Chaque enfant avait une croisette et deux fois par demi-jour il lisait. Le maître lui nommait les lettres, il les répétait ; puis il le renvoyait à son banc pour lire seul et tout bas et passait à un autre.*

Les coups étaient l'unique moyen d'assurer la discipline et les progrès. On cite ici un vieux clerc qui se servait pour cela d'une longe et c'était souvent à la classe du soir et après sa sieste, que l'on interrompait, qu'il appliquait la correction générale du plus petit au plus grand.

Les élèves payaient de 15 à 20 sous par mois. La commune allouait au maître une somme fixe pour l'admission gratuite des indigents.

Les marmots se chargeaient du chauffage. En hiver, chacun arrivait avec sa bûche.

Au bout de deux ou trois campagnes scolaires, l'enfant savait épeler et assembler les mots ; il apprenait alors à écrire, à l'aide de la plume d'oie que lui taillait le maître, sur la main de papier gris qu'il avait achetée chez l'épicier. Dans la famille, c'était un évènement heureux.*

S'il arrivait, à 13 ans, à savoir lire couramment et à écrire lisiblement, c'était un petit prodige.

À l'école du Pommereuil, on apprenait à écrire après la première communion.

Mais le métier d'instituteur nourrissait-il son homme ? Non ; celui-ci était forcé d'être clerc laïque d'abord et avant tout, puis chantre, sonneur ; il nettoyait l'église et la sacristie, allait percevoir les notes de la fabrique, en même temps qu'à la fin du mois, il passait chez les particuliers pour percevoir l'écolage*.*

Même avec les ressources qu'il trouvait à l'église, le clerc-instituteur ne pouvait pas vivre ; aussi exerçait-il un métier. L'un était sabotier, un autre tailleur, tisserand et même cabaretier et aubergiste !!

Mais avec le temps la position s'est améliorée et déjà quand Lozé Bénoni est nommé instituteur du Pommereuil le 18 prairial an 11,² sa situation n'est plus comparable à celle de son collègue de 1772.

Voici in-extenso la délibération du Conseil Municipal qui le choisit :

L'An onzième de la République française, le dix-huit prairial, le Conseil Municipal de la Commune du Pommereuil, étant assemblé extraordinairement sur la convocation du Maire, au lieu ordinaire de ses séances à l'effet de nommer un instituteur pour la dite commune en conformité de l'arrêté du préfet du 26 pluviôse dernier,³ a nommé le citoyen Benoni Lozé de la dite commune du Pommereuil ce jour, mois et an que dessus. – Signé : Boniface Carpentier. – Joachim Godin. – Joachim Quentin. – Jean-Charles Plez. – Denise Célestin. – Delattre Constant.

Il ouvre son école dans sa propre maison, rue du Cateau, au fond d'une cour. J'ai connu ce bâtiment scolaire, démoli depuis un an seulement. Il mesurait 5 m. sur 3 m. Il était bas de plafond et manquait de lumière.

Filles et garçons sont encore ensemble ; mais l'enseignement est sensiblement amélioré sous tous les rapports.

¹ Soit le 11 novembre. (ndt)

² Le 7 juin 1803. Le Pommereuil avait été érigé en commune en 1793. (ndt)

³ 15 février 1803. (ndt)

Pour s'en convaincre, il suffit de lire la circulaire préfectorale du 28 pluviôse an XI ¹ relative à la nomination d'un instituteur : Je vous envoie, citoyen maire, un arrêté que j'ai pris pour l'organisation des écoles primaires... Aussitôt que vous l'aurez reçu, vous réunirez les membres du conseil municipal et vous les inviterez à nommer, avec vous, un instituteur, et à déterminer la rétribution qui devra lui être fournie par les parents. Vous veillerez à ce que des fonctions aussi importantes ne soient confiées qu'à un citoyen qui, par ses mœurs et ses connaissances, puisse les remplir dignement. J'aime à croire qu'il ne vous sera pas difficile de persuader à vos concitoyens combien il est de leur intérêt d'avoir pour l'instituteur de leurs enfants un homme qui sache leur apprendre, au moins, à parler, à lire, à écrire et à calculer ; un homme qui puisse par ses préceptes et surtout par son exemple, jeter dans leurs cœurs les semences des vertus sociales, leur inspirer l'obéissance envers leurs parents, le respect pour leurs supérieurs, la bienfaisance à l'égard des malheureux, l'honnêteté avec tous les hommes, la bonne foi dans toutes les actions de la vie.....

Vous me ferez connaître l'âge de l'instituteur, ce qu'il faisait avant la révolution et ce qu'il fait aujourd'hui, ce que vous pensez de ses mœurs et de ses connaissances.

Vous n'oublierez pas, citoyen maire, que le traitement de l'instituteur se compose du logement fourni par la commune et de la rétribution payée par les parents. Signé : Dieudonné.

Le registre des délibérations du Conseil municipal est complètement muet sur les écoles jusqu'en 1829. Cependant le 7 décembre 1823 « notre vieux clerc » était mort et M. Godécaux Pierre, Joseph lui succédait comme instituteur public. Sa femme, Philippine Lequien, le 22 octobre 1829, ouvre une école de filles après avoir déposé à la mairie l'autorisation qui lui avait été délivrée le 12 août précédent par M. le Recteur.

Voici d'ailleurs la pièce trouvée au registre :

Le Maire du Pommereuil déclare et atteste qu'il a été délivré par le Recteur de l'Académie de Douai le 12 août 1829 à la dame Philippine Lequien, femme de Pierre, Joseph Godécaux, instituteur de cette commune, une autorisation spéciale pour ouvrir une école primaire de filles dans la commune du Pommereuil.

Pommereuil, ce 22 octobre 1829.

Signé : Mortier, maire.

Le bâtiment affecté à ces deux écoles était sur l'emplacement actuel de la ferme de M. Florentin Quentin, rue du Donjon. Mais il était vieux, insuffisant. C'est alors que l'instituteur fit construire, à ses frais, au centre de la commune, dans la rue de Forest, actuellement chez M. Delattre Z. un bâtiment plus approprié qui existe encore tel qu'il était à cette époque.

Le 26 mai 1838, M. le Maire installe M.M. Lozé Jean-Jacques - Quentin Henri et Godart Célestin, comme membres du comité local de surveillance de l'instruction primaire.

Le 9 mars 1834, avait eu lieu l'installation de M.M. Chauwin, curé - Mortier Désiré - Monfroy Bernardin et Seillier H¹ comme surveillants de l'instruction au Pommereuil.

Le 9 novembre 1841, le Conseil fixe la rétribution des élèves payants comme suit :

1^{ère} classe 1 franc par mois

2^e « 0 fr, 80 « «

3^e « 0 fr, 60 « «

Il arrête ensuite à quarante-huit le nombre des élèves indigents qui seront admis gratuitement à l'école communale.

Le 20 décembre 1843, l'assemblée communale délibère sur l'acquisition ou la construction d'une maison d'école. « Elle décide qu'elle est disposée à faire un sacrifice de quatre mille francs l'année où un secours de pareille somme lui sera accordé tant sur les fonds départementaux que sur les fonds de l'Etat. »

Le 15 août 1844, fixation à trente-neuf, des élèves indigents qui doivent être gratuitement admis à l'école.

Le 8 août 1845 : trente-sept enfants pauvres recevront gratuitement l'instruction dans les écoles communales.

¹ 17 février 1803, soit deux jours après l'arrêté préfectoral sus-mentionné. (ndt)

Le registre contient ensuite la pièce suivante :

Cambrai, le 24 décembre 1845.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le comité supérieur, a, dans sa séance du seize de ce mois, nommé membres du comité local du Pommereuil pour la période triennale commençant le 1^{er} janvier 1846, et finissant le 31 décembre 1848 :

M.M. Godart Célestin - Mortier Désiré - Risbourg (off. de santé)

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Comité supérieur de l'Inst^{on} primaire.

Signé : de Contencin.

Le 8 août 1846, le Conseil arrête à trente-trois les élèves indigents à admettre gratuitement dans les écoles communales pendant l'année scolaire 1846-1847.

Le 6 mai 1847, en séance, M. le Maire donne connaissance de la lettre de M. le sous-préfet qui est relative à l'acquisition d'une maison d'école. Cette proposition n'est pas acceptée.

Lettre du 20 décembre 1848, par laquelle sont nommés membres du comité local du Pommereuil pour la période 1849-50-51, M.M. Godart Célestin - Mortier J^h - Risbourg Ferdin.

Le 5 août 1849, délibération fixant à quarante les élèves indigents à admettre gratuitement dans les écoles communales.

Le 11 août 1850, sur le même objet, fixation à 42.

Enfin, vient la loi du 15 mars 1850 sur l'organisation de l'instruction et le conseil municipal est appelé le 15 février 1851 à voter les dépenses relatives à l'enseignement primaire.

<i>Il arrête le traitement fixe de l'instituteur à</i>	<i>.....</i>	<i>200^F, «</i>
<i>y ajoute la rétribution scolaire de 1850 soit</i>	<i>.....</i>	<i>196^F,25</i>
<i>puis un supplément</i>	<i>.....</i>	<i>203^F,75</i>
<i>formant un total de</i>	<i>.....</i>	<i>600^F, «</i>

Il vote aussi pour location de la maison d'école *100^F, «*

Le 7 février 1852 il vote le budget de l'enseignement primaire pour 1853 qui se clôture exactement comme le précédent.

Le 27 février 1853, vote d'un crédit de trente francs pour l'achat de cartes géographiques, historiques et statistiques ainsi que des tableaux des poids, mesures et monnaies publiés par M. Olivier, éditeur.

Le 7 février 1854 vote du budget de l'enseignement primaire pour 1855. Montant : 700 francs comme en 1853.

Le 19 janvier 1855, le Conseil et les onze plus forts contribuables de la Commune votent une imposition extraordinaire de dix mille francs pour la construction d'une maison d'école.

Le 14 février 1855 vote du budget de 1856. Montant : 703^F.

Dans sa séance du 13 février 1856, le Conseil fixe le taux de la rétribution scolaire pour l'année 1857 à un franc par chaque élève indigent et vote le budget de l'enseignement primaire lequel s'élève à 988^F, »

Le 12 novembre 1858, le Conseil vote 150^F, pour le traitement de l'institutrice et demande une institutrice laïque.

Le 26 du même mois, approbation du bail d'une maison d'école de filles passé entre Delattre Hilaire et le Maire.

Le 18 février 1858, le Conseil fixe le taux de la rétribution scolaire pour l'année 1859 à 1^F,25 pour chaque élève payant. Il vote ensuite le budget qui s'élève à 964 francs.

Dans sa séance extraordinaire du 12 juillet 1859, le Conseil et les plus imposés votent

Le 7 février 1878, l'Assemblée communale vote les budgets des écoles pour 1879, achète un mobilier pour l'instituteur adjoint, crée une bibliothèque scolaire et nomme une commission des écoles.

Les 4, 7 et 10 mai 1880, le Conseil vote l'achat de la maison de M. Seillier pour y établir l'école des garçons. Montant du crédit voté : 22.600 francs.

Le 18 novembre 1881, le Conseil vote 100 francs pour la création d'une Caisse des Ecoles.

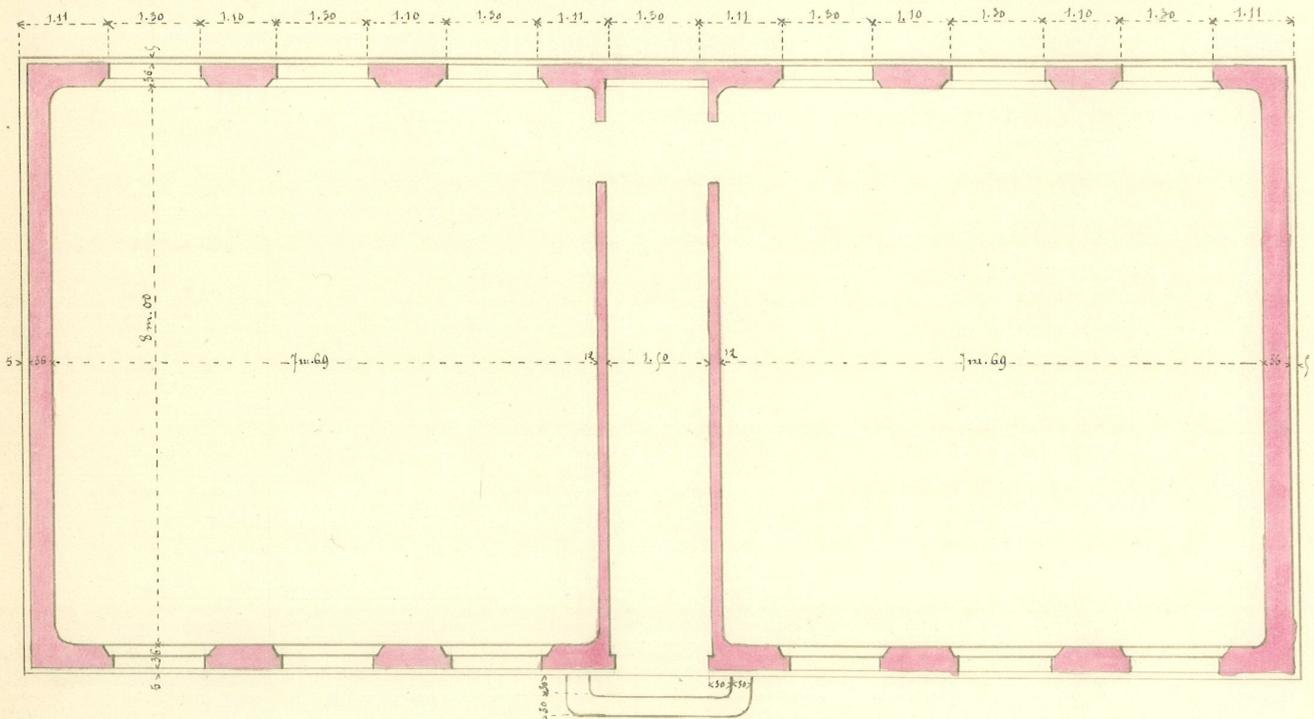
Le 4 mars 1882, le Conseil revenant sur les délibérations des 4, 7 et 10 mai 1880, décide de ne pas acheter l'immeuble Seillier et de bâtir sur l'emplacement des bâtiments scolaires.

Le 5 août et le 23 septembre 1882, le Conseil vote l'acquisition de l'immeuble Seillier contre la reprise par ce dernier des anciens bâtiments scolaires. Une soultte de 12.279 f. lui sera en outre payée.

Dans sa séance du 17 février 1883, le Conseil prend connaissance du procès-verbal d'enquête rédigé par M. Chenin sur l'échange Seillier. Il y répond d'une façon violente, accusant l'enquêteur de partialité et les protestataires de vouloir créer de l'agitation à leur profit. Malgré ces agissements le projet d'échange est approuvé par les Administrations compétentes. Mais les secours du département et de l'Etat traînant en longueur, le Conseil après avoir pris possession des nouveaux bâtiments y fait effectuer pour 940 francs de travaux afin de pouvoir recevoir les élèves, en attendant que l'on puisse bâtir.

Enfin après de nombreuses délibérations suivies de réclamations, la Commune reçoit satisfaction ministérielle. Celle-ci accorde 946^f,64 comme montant de la subvention annuelle

École des Garçons.



Plan.

Echelle de 0m,01/m pour mètre.

qui sera allouée à la commune sur les fonds de l'Etat pour l'aider au remboursement de l'emprunt qu'elle devra contracter (26 mai 1893).

Le 9 novembre 1893, M. le Maire réalise l'emprunt de 23.147^F, » à la Caisse du Crédit foncier. Taux 4,10 %. Annuités : 30 années.

Enfin, le 4 avril 1894, le premier coup de pioche est donné et le 1^{er} octobre de la même année les enfants quittent leurs vieilles classes salpêtrées, pour les nouvelles où ils peuvent voir et respirer à leur aise.

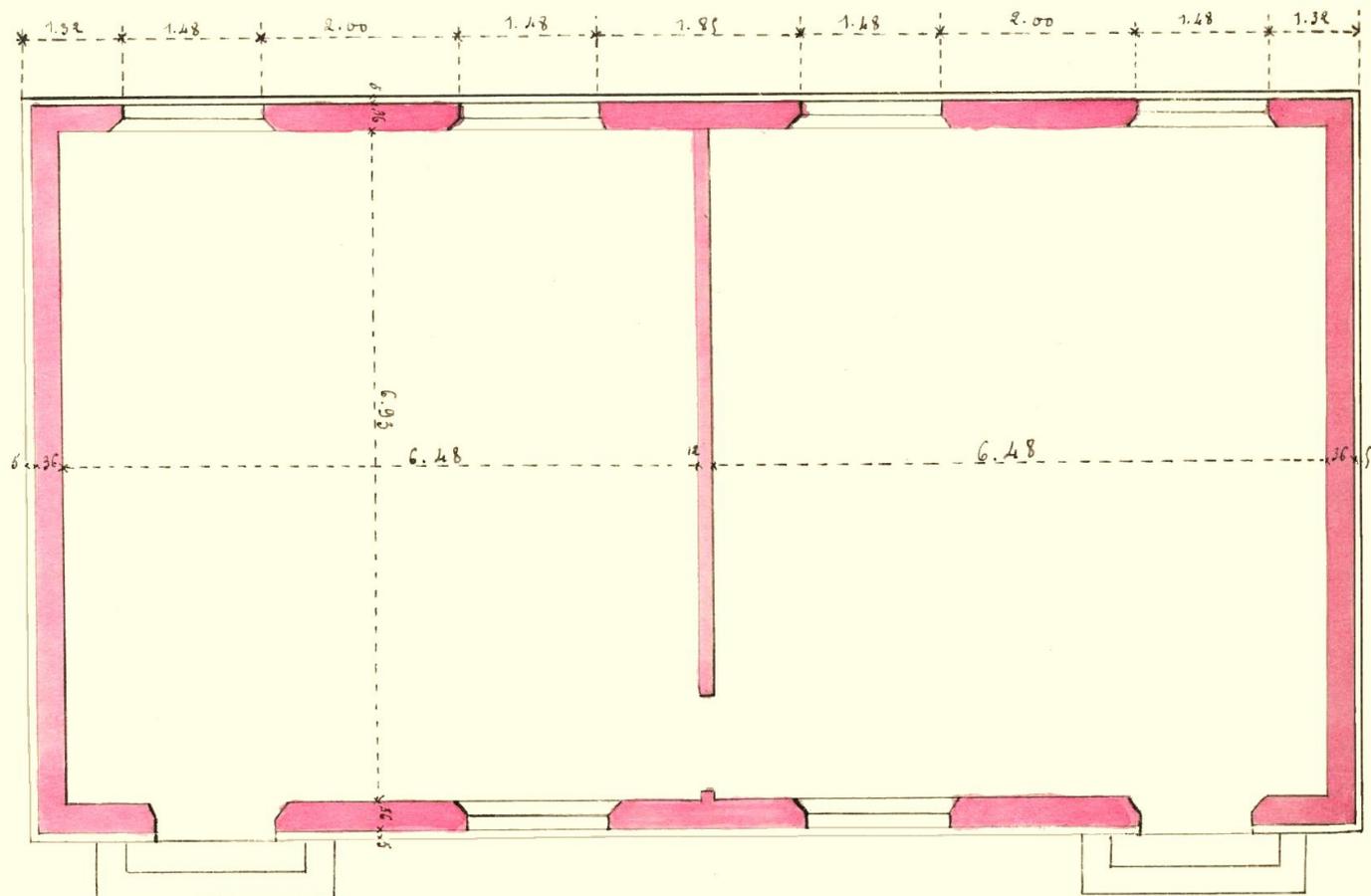


Instituteurs qui ont exercé à Pommereuil

N°	Noms	Prénoms	date de l'entrée en fonctions.	Observations.
1	Ossard		852.	Voir annexe 3
2	Carpentier	Jacques.	1724.	
3	Carpentier	Antoine.	1749.	Voir reçu page 1 du chap. « Écoles »
4	Carpentier	Anastase.	1784.	
5	Lozé	Bénoni.	an 6.	Voir nomination p.2 de ce chap.
6	Godécaux	Pierre, Joseph.	1824.	Voir justification p.3 de ce chap.
7	Piédanna	Adolphe.	1857.	
8	Boutillier	Cléophas, Fulgence.	1863.	
9	Hennequin	Pierre, Joseph.	1864.	
10	Dhélin	Siméon, Joseph.	1868.	
11	Petit	Philémon	1870.	
12	Pierchon		1876.	
13	Tison	Désiré.	1878.	
14	Crinon	J. B ^{te} Firmin.	1879.	
15	Stien	Archange, Joseph.	1882.	
16	Lougez	Zéphirin, Fortuné.	1894.	



École des Filles.



Plan.

Institutrices qui ont exercé à Pommereuil

N°	Noms	Prénoms.	date de l'entrée en fonctions.	Observations.
1	<i>M^{me} Godécaux</i>	<i>née Lequien Philippine</i>	1829.	<i>voir nomination p.3 de ce chap.</i>
2	<i>M^{lle} Millot.</i>		1856.	
3	<i>M^{lle} Duchateau.</i>	<i>Florville, Léocadie.</i>	1858.	
4	<i>M^{lle} Coez.</i>	<i>Félicie, Marie.</i>	1898.	

Population scolaire



et Certificats

d'études

Années.	Nombre d'élèves	Certificat d'études. élèves		Années.	Nombre d'élèves.	Certificat d'études. élèves	
		présentés	Reçus.			présentés	Reçus.
1860	141.	"	"	1881	111.	1	1
1861	151.	"	"	1882	103.	6	6
1862	150.	"	"	1883	97.	5	3
1863	152.	"	"	1884	105.	4	3
1864	118.	"	"	1885	101	8	2
1865	150.	"	"	1886	112.	9	2
1866	147.	"	"	1887	112.	4	4
1867	140.	"	"	1888	115.	8	6
1868	133.	"	"	1889	116	6	6
1869	129.	"	"	1890	109	13	12
1870	141.	"	"	1891	107	10	7
1871	137.	"	"	1892	112	10	5
1872	133.	"	"	1893	96	5	5
1873	143.	"	"	1894	94	6	4
1874	151.	"	"	1895	95	8	8
1875	144	"	"	1896	101	5	5
1876	140.	11	3	1897	101	8	8
1877	130	1	0	1898	105	5	5
1878	121	2	2	1899	105	5	3
1879	112	"	"				
1880	100	1	1				

Liste des Maires du Pommereuil depuis l'an 6.

Années	Noms et Prénoms	Mode de nomination	Dates exactes.
<i>An 6</i>	Seillier Célestin.	?	?
<i>An 11</i>	Mortier Augustin.	?	?
1831	Donné Célestin.	Nommé	8 décembre 1832.
1843	Cloez Pascal.	id.	28 septembre 1843.
1846	Godart Célestin.	id.	3 novembre 1846.
1848	Risbourg-Wuiart	id.	25 mars 1848.
1848	Cloez Pascal.	Elu.	15 août 1848.
1854	Polvent Ambroise	Nommé	7 janvier 1854.
1860	Seillier Henri, Antoine.	id.	28 avril 1860.
1884	Carpentier-Risbourg Isid.	Elu.	18 mai 1884.

Curés du Pommereuil.

Dates.	Noms et prénoms - Renseignements divers.
1700	Denimal Romain, desserviteur* , d.c.d. à Pommereuil, le 21 janvier 1736.
1736	Debeaumont Jacques, J^h, 1^{er} curé – d.c.d. à Pommereuil, le 28 janvier 1773.
1773	Ghillet Alexis, Joseph, - d.c.d. à Catillon, vers 1801.
1791	Linéatte
1792	Leroy Paul, Germain. Besse Jacques, Joseph - mort à Avesnes vers 1810. Druesne , ancien récollet. Verrin , ancien religieux. Navier Humbert, François.
1799	Wachez Pierre
1803	Meurant Jacques, Joseph, Charles , d.c.d. ici le 16 janvier 1820.
1820	Engels.
1824	Chauwin Fidèle , d.c.d. à Pommereuil, le 19 juillet 1865.
1875	Doby d.c.d. vers 1889.
1889	Duwez Alexandre.
1897	Lancelle Edouard.



Renseignements divers sur les curés ci-dessus.

1° Denimal Romain.

L'an 1736, le 21 janvier est décédé le sieur Romain Denimal, prêtre et VCuré¹ de cette paroisse, âgé aux environs de 70 ans, lequel fut inhumé le 22 de ce mois dans le cœur de cette paroisse.

2° Debeaumont.

L'an 1773, le 28 juin est décédé M^e Jacques, Joseph de Beaumont, âgé de 73 ans, natif d'Eclepe,² prêtre et curé de cette paroisse lequel fut inhumé dans le chœur de l'église du dit lieu le trente du dit mois en présence des témoins soussignés.

Signé : J. de Beaumont, chanoine d'Avesnes.

Ces 2 pièces sont extraites des actes de l'Eglise du Pommereuil.

3° Ghillet A. J.

Il prêta d'abord le serment en 1791, mais peu après le rétracta ; ce qui lui attira des outrages. Il eut peine à échapper à la mort, s'expatria, revint en France vers 1801 et mourut au moment où il venait d'être rendu à son ancienne cure.

4° Besse Jacques, J^h.

Député du clergé du bailliage d'Avesnes en 1789, né à Trélon, le 29 août 1747, mort à Avesnes vers 1810.

L'abbé Besse était desservant de S^t Aubin depuis 1785, lorsqu'il fut élu le 17 avril 1789 député du clergé pour le bailliage d'Avesnes aux Etats-Généraux. Le 14 juin 1789, l'un des six premiers de son ordre, il vint se joindre au tiers-état. – Plus tard, le 27 décembre 1790, il prêta le serment à la constitution civile du clergé.*

Le 16 août 1797, Besse fut élu député du clergé constitutionnel du Nord par 81 voix, en vue du concile national qui se préparait à cette époque. On le retrouve à la Capelle en 1799 où il séjourne obligatoirement. Il meurt à Avesnes vers 1810.

On connaît deux portraits de ce député : l'un dessiné par Labadye, in-8° ; l'autre gravé par Soyoz, d'après le dessin précédent.

5° Wachez Pierre.

L'an huitième de la République française, le dix thermidor, onze heures du matin, s'est présenté par devant nous, Célestin Seillier, maire du Pommereuil, canton du Cateau, département du Nord, Pierre Wachez, lequel pour se conformer à la loi du vingt-et-un nivôse an huit³ a promis fidélité à la constitution et soumission aux lois de la république française et a signé avec nous. – Signé : C. Seilliez Wachez.

L'an dixième de la République française, le vingt prairial à huit heures du matin, s'est présenté par devant moi Mortier, adjoint de la commune du Pommereuil, chargé provisoirement des fonctions de Maire, le citoyen Pierre Wachez, ministre du culte catholique de cette commune lequel pour satisfaire à l'arrêté du préfet du seize floréal an dix⁴ et celui du concordat, a prêté entre nos mains le serment conçu en ces termes : « Je jure et promets à Dieu sur les Saints Evangiles de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la Constitution de la République française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue soit au dedans, soit au dehors qui soit contraire à la tranquillité publique et si dans ma paroisse ou ailleurs j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'état, je le ferai savoir au gouvernement. » De tout quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal au Pommereuil ce jour, mois et an que dessus et a signé... Signé : Wachez – Mortier, adj^t.

¹ Vicaire-curé ? (ndt)

² Peut-être s'agit-il d'Éclaibes, village de l'Avesnois ? (ndt)

³ 10 Thermidor an VIII = 29 juillet 1800 ; 21 Nivôse an VIII = 11 janvier 1800. (ndt)

⁴ 20 Prairial an X = 9 juin 1802 ; 16 Floréal an X = 6 mai 1802. (ndt)

Population.

Années	Population.	Années	Population.	Années	Population.	Années	Population.
1899	1.259 h.	1870	1.570 h.	1840	1.146 h.	1810	851 h.
1896	1.259 h.	1865	1.551 h.	1835	1.164 h.	1805	850 h.
1890	1.301 h.	1860	1.551 h.	1830	1.008 h.	1800	790 h.
1885	1.361 h.	1855	1.523 h.	1825	986 h.	1795	805 h.
1880	1.507 h.	1850	1.343 h.	1820	907 h.	1790	800 h.
1875	1.509 h.	1845	1.236 h.	1815	827 h.		

Le Pommereuil qui comptait en 1815, 827 h. a augmenté régulièrement jusqu'en 1854 car la culture du houblon procurait de beaux bénéfices qui attiraient les étrangers.

En 1854, la rue de Bazuel fut distraite de la commune d'Ors et réunie au Pommereuil. De ce fait la population passa brusquement de 1.343 hab. à 1.523. Pendant 15 ans la progression continue grâce à l'établissement d'une filature qui fut fermée en 1870. Depuis cette époque la population diminue tous les ans car les ouvriers tisserands se dirigent vers les grands centres manufacturiers tels que : Fourmies, Reims, Roubaix.



Mouvement de la population.

Années	Mariages	Naissances.	Décès.	Années	Mariages	Naissances.	Décès.
1898	4	25	32	1885	8	36	12
1897	9	30	27	1884	8	38	30
1896	8	23	25	1883	12	31	30
1895	6	24	18	1882	4	42	22
1894	11	30	22	1881	12	38	25
1893	16	21	24	1880	9	34	33
1892	16	21	25	1879	18	44	23
1891	5	19	26	1878	10	28	44
1890	14	32	34	1877	14	40	24
1889	8	28	16	1876	8	26	29
1888	13	37	32	1875	15	42	36
1887	8	37	30	1874	17	42	23
1886	6	41	33	1873	17	42	26

*Pièces justificatives
et supplémentaires.*

1- En décembre 1851, fut tué d'un coup d'arquebuse au village du Pommereuil, le baron d'Inchy, gouverneur de la citadelle de Cambrai.

(Bulletin de la Commission historique du Nord)

2- En 1164, Wasviller¹ était un village dont l'autel fut donné à Saint-André du Cateau par l'évêque Roger.

3- Le 7 mai 852, l'empereur Lothaire, à la demande de sa fille Berthe, gratifie à un certain Ossard, clerc et médecin, 24 bonniers* de terre à Wasviller, Wattignies, Fontaine et Landrecies.

L'original de cette charte était à l'abbaye de Maroilles, comme le prouve le diplôme qui est à Lille : Li transcrit d'une carte de l'empereur Lothaire dont li originaux est à Maroilles, il est chi mis pour che qu'elle fait mention de la terre de Landrecies.

Autre charte.

4- Si a li cuens² au molin de Warviler le moitiét dou waing,³ et fut dounei⁴ dou tans l'abet Amorri de Saint-Andriu dou Castel por lui et por son covent au conte Bauduin et à ses successeurs, por che ke cil de Forest i doivent morre⁵ à le loi et à l'usage des moulins le conte dou Caisnoit. Et li cuens le moitiét des frais et des oevres ki kèront de ce moulin paieront et leur hoir⁶ après iaux, sauf che ke li cuens ne si hoir ne poront la partie de ce moulin vendre ne escanger, donner, ne ausmoner, se ce n'est a le glise de Saint-Andriu. Et aioute li cuens ke il ne si hoir és viviers ne és ianes de ces lins n'ont nul droit. Et doit mètre Sains-Andrius et li cuens mosnier à ce molin ki doit faire sairement à cascun,⁷ à kemun frait et à kemun despens.⁸ Ce fu fait l'an M. CXCIX. Se valt cis molins par an en le partie le conte XV muis : puet croistre et amenrir.

Cette charte contenant les conditions auxquelles les religieux de S^t André du Cateau ont donné à Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut, la moitié des revenus et profit du moulin de Wasvillers, près de Forest, est, d'après la traduction de notre cartulaire et l'ancien inventaire de la trésorerie des chartes des comtes de Hainaut, rédigé par Godefroy de l'an 1199. Cette charte en latin a été publiée par le baron de Beiffenberg, mais sous la date de 1190 dans les Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, tome 1, page 316.*

5-

Autre pièce.

Li mosnant de Forest ki doivent morre au molin de Werviler, aportent leur mencauds cambrisiens et voelent qu'on prenge mouture au boistel ki est tallies al vvitel de Valenchiènes ki est plus petis.

¹ Aujourd'hui Evillers, lieu-dit du Pommereuil. (note de l'auteur)

² Cuens = comte ; conte = comte. <http://users.skynet.be/antoine.mechelynck/chroniq/gloss> (ndt)

³ Waing = gain, profit. *Glossaire de la langue romane, tome.2, Jean-Baptiste Bonaventure de Roquefort, Paris, 1808.* (ndt)

⁴ Dounei = donné. *Recueil des actes des XIIe et XIIIe siècles, en langue romane du Nord de la France, publié par Eugène Tailliar, Douai, 1849.* (ndt)

⁵ Morre = moudre. *Grammaire de la langue d'oïl, tome 2, Georges Frédéric Burguy, Berlin, 1854.* (ndt)

⁶ Hoir = héritier. <http://users.skynet.be/antoine.mechelynck/chroniq/gloss> (ndt)

⁷ Cascun = chaque, chacun. *Lexique roman, tome 1, M. Raynouard, Paris, 1838.* (ndt)

⁸ Kemun = commun. <http://atilf.atilf.fr>. Donc, ici : à frais communs et à dépenses communes. (ndt)

Du pommereul, le 1^{er} fructidor, an second de la république.¹

Mon fils pour répondre à votre daté du onze thermidor nous l'avons reçu le vingt-trois du même mois² cette lettre qui fait tout notre espoir et notre consolation car combien de fois je me suis écrier ou et il mon fils ; freire et sœurs ou et il mon freire. Les républicains nous ont-ils obliez, la eittre suprême nous a t il abandonné, non tout au contraire cest pour nous faire connoître le bien naitre de la république car on ne peut pas connoître le bien sans connoître le mal c'est pour vous apprendre que cest animal féroche³ sont arrivés che nous au environ du dix-huit d'août quil ont commencé à pilers tous quil ont trové ; il ont pris au environ cent vache, deux cent cochon et il ne resta plus que trois chevaux ; jugez quel dersépoir ; ensuite lé vailant républicain sont arrivés le 27 octobre et non resté que trois jour et ont anmené avec eux boudri sa famil et Sélér, sa femme et cé fille ; tellement que lé impériaux la nuit de la toussaint ont fait retirer nos français et ont délivré cest gens qui étions renfermé à Catilion. Nos français ont pris leur position de l'autre côté de la Somme⁴ et les impériaux des côté icy ont laisser leur piquet à Catilion et sont venus rester che nous. Il y en avait jusque dix, vingt, quarante dans chaque maison et faloit leur livré une vache, deux vaches jusqua trois tout lé 5 jours. Et le 29 de mars⁵ de bon matin nos républicain ont passé la rivière et sont venu jusqu'a ché nous puisse que les cauloniés⁶ ont posé leur cannon dans la coure pierre galiard, et lé autrichien étoins à urtevent avec leur pièce de cannon dans la pature. Nos français ont étoit obligé de leur retirer au bout de trois heures au suget que Landrecy na pas fait sorti. Les Autrichiens désendoile dans la rüe du Bois qu'il y avait encore dé français dans la rüe du Cateau ; mé par leur générosité cest sont échapé. Et Jean François Drueunes dit leu fut tué dans ce moment dans sa maison par un autrichien, de même que philippe Drueunes dit tailleurs fut tués nuit de la toussain par un autrichins en fuiant hors de sa maison. Nos français ce sont retirés, ont fait leur résidence dans catilion et les ennemis toujours ché nous. Cela et fait du vingt-neuf mars. Ensuite aux environs du douze d'avril les Empériaux cest sont assemblé au nombre de trois cent mil hommes entre forets et le pommereul. Il en est parti la moitiés pour bloqué Landrecy et lautre moitiés pour tenir cambrai en respect. Nos français se sont retiré. Les Impériaux ont étoit jusqua le porte davène et jusqua La capelle parce que nos français cest sont retiré et ont pris ipe, menin et courtré avant Landrecy. Quand Landrecy fut pris, il ce son retiré : leur dernier piquet étoit à Catilion et on formé un camp ché nous qui commencé au bout du jardin jean Santer et Auguste Risbourg, qui alloit droit au moulin et passé jusqu'au bois. Il se sont retiré comme de petit garçon avant larivé des français : il ne resta plus qun piquet au moulain baillon que nos français ont fait retiré. Ils sont arrivé le neuf messidor⁷ à dix heure du matin ; jugé quelle joie et non pas été plus loing curtevent, ce sont retiré à six heures du soir et à six heures et demi les ennemis étions encore ché nous jusqu'au onze du même mois qui sont arrivé et ont bloqué Landrecy. Et le quennois a été rendu le vingt-sept thermidor.⁸ Et Pierre Daniel et décédé le même jour après avoir enduré pendant cinq mois d'un coup de fusil quil avait reçu revenant du bois par un ennemi qui lui passé à travers le corps à la têtes droites. Antoine

¹ C'est-à-dire le 18 août 1794. Les nombreuses fautes de grammaire, d'orthographe et de vocabulaire qui émaillent ce texte ont scrupuleusement été reproduites par l'auteur de cette monographie. Elles n'affectent pas, dans l'ensemble, la compréhension du texte et lui donnent un caractère d'authenticité historique incontestable. La personne qui s'exprime ainsi n'est pas n'importe qui, c'est un notable ; cette lettre est donc révélatrice du degré d'instruction qui prévalait à l'époque. (ndt)

² La lettre datée du 29 juillet a été reçue le 10 août 1794. (ndt)

³ Les impériaux. (note de l'auteur)

⁴ Sambre. (note de l'auteur)

⁵ 1794. (note de l'auteur)

⁶ Canonniers. (note de l'auteur)

⁷ 27 juin 1794. (ndt)

⁸ 14 août 1794. (ndt)

Witreber et ché son père a reçu un balle de fusil dans l'épaule qui est resté au siège du quennois. Lé jeune homme de la réquisition de ché nous sont parti. Alexandre vérin et dragon dans le vingtième régiment avec plusieurs autres et une grande partie des autres cantoniés. Il y a environ cent personnes de mort depuis dix mois ; cela né rien en comparaison dé vilage voisin et bien la moitier de malade. Et votre plus pré parent mort et Anastase carpentier.

Anastase Selier fut surpris par un espions français ayant lhablement ennemis. Arêté ledit Selier, il cé déclaré empériaux ; voyant cette habilement, car il était parti avec l'ennemis, il fut arêté et conduit au générale et il fut tué dans le moment. Sa femme sé rendu en arrestation au suget des bette. Notre famille n'a rien perdu sinon par contribution. Nous n'avons pas encore reçu de lettre de Célestin Drueunes. Depuis la retraite de lennemis tout notre famille jouit d'une aussy bonne santé qu'on puisse la désirer et si nous avons temps tardé à vous renvoyer de réponse c'étoit pour vous renvoiez la prise du Quennois et j'espère que vous voudré bien nous renvoyez dé nouvelle un peu plus souvent cela nous fera plaisir. Et j'espère que tout cela ne vous ennaira pas car il me semble coser avec vous.

(Copie in-extenso d'une lettre faisant partie des papiers de famille de M. Carpentier-Risbourg, ex-député)¹

2



¹ L'auteur de cette monographie de 1899 est très probablement Zéphirin Fortuné Lougez, instituteur en poste au Pommereuil depuis 1896. (ndt)

² Tout au long de ce document, les lignes de séparation originales du manuscrit, particulièrement soignées par l'auteur, ont été reproduites à l'identique. (ndt)